

MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 21 MARS 2024

Je soussigné(e), M. / Mme¹

Président(e) du club (+ n°affiliation) :

Licence FFKDA n° :

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club² : Nom :..... Prénom.....

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du³

Signature du donneur de pouvoir

¹ Rayer la mention inutile

² Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.

³ Inscrire la date de l'assemblée générale concernée